

COMMUNE de HOUDAIN



ABANDON PROJET

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Dossier déposé le 24/03/2026		N° DP 062 457 26 00025
Par :	COMMUNE de HOUDAIN représentée par Monsieur Steven THIRY	<i>N° 2026-167</i>
Demeurant à :	8 RUE ROGER SALENGRO 62150 HOUDAIN	
Pour :	DEPOSE DU DALLAGE INTERIEUR DU CHOEUR DE L'EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE DE HOUDAIN	
Sur un terrain sis à :	Chemin du Souvenir Français 62150 HOUDAIN	
Cadastré :	AP 156	

Monsieur,

Vu le Plan de Prévention des Risques et Inondation (PPRI) de la vallée de la Lawe prescrit en date du 7 novembre 2019 et approuvé le 29 mars 2021;

Vous avez déposé le 24/03/2026, une demande de Déclaration préalable, dont les références sont reprises dans l'encadré ci-dessus.

Pour faire suite à votre courrier en date du 02/04/20226, je prends acte de l'abandon de votre projet et de votre demande d'annulation en cours d'instruction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à HOUDAIN, Le

8 avril 2026

Le Maire,
Steven THIRY



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.
Elle est exécutoire à compter de sa réception.